



## **APPEL A CANDIDATURES**

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDI, à temps complet** :

### **Un Responsable du Pôle Appui aux Ressortissants (PAR) (H/F)** **ROME : M1402**

Rattaché (e) à la Direction Générale, le (a) responsable du Pôle PAR assure les missions suivantes :

#### 1. Manager Le Pôle Appui aux Ressortissants

- Structurer le service aux ressortissants (accueil, CFE) : information, orientation, base de connaissances pour la primo-information en veillant à la qualité du service et à l'interconsularité le cas échéant
- Piloter et superviser le service économique en charge de l'accompagnement des ressortissants, en assurant le suivi, l'analyse et l'optimisation de leur activité
- Structurer et optimiser le traitement et la gestion du registre de l'agriculture et de la pêche
- Consolider et développer les services des centres de gestion agréés
- Superviser le bon fonctionnement et le développement du service formation en bonne intelligence avec les partenaires institutionnels et privés
- Superviser la réalisation des comptes rendus et du bilan annuel du PAR et mettre en œuvre des indicateurs d'activité des différents services
- Participer aux réflexions stratégiques et contribuer à la mise en place d'outils d'aide à la décision

#### 2. Assurer le pilotage technique et la mise en œuvre opérationnelle des actions en lien avec le plan stratégique de la CAP-NC

- Assurer la coordination et le développement des activités du pôle en lien avec le plan stratégique de la CAP-NC
- Identifier et coordonner les interactions entre les services pour optimiser les relations entre la Chambre, ses ressortissants et ses partenaires
- S'assurer de la transparence et fluidité de l'information entre les services intra et inter-pôles

#### 3. Réaliser et piloter le budget du pôle

- Réaliser en collaboration avec le pôle support le budget prévisionnel annuel du pôle et des services
- Suivre les dépenses et respecter les budgets en place
- Proposer des optimisations quand c'est possible
- Rendre compte du budget réalisé

#### 4. Rechercher des financements

- Tenir une veille sur les potentielles sources de financement des actions de la Chambre
- Défendre et négocier les conventions auprès des institutions partenaires, sources financières
- Mettre en place les conventions concourant au financement des actions menées par la Chambre
- Produire des bilans de fin de convention pour clôture des dossiers

#### 5. Représenter la Chambre d'Agriculture et de la pêche

#### 6. Participer aux démarches transversales de la CAP-NC

#### **Localisation :**

- Poste basé au siège, à Nouméa
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire

#### **Profil souhaité :**

- BAC+5 ou équivalent en école de commerce, gestion d'entreprises, ingénieur Agro
- Compétences en pilotage économique et connaissance des enjeux du secteur agricole et de la pêche.
- 5 ans minimum d'expérience réussie dans le management d'équipe et le pilotage de projets
- Une expérience en Chambre consulaire ou établissement similaire est un plus
- Permis B obligatoire
- Capacité de piloter des projets intra et inter-entreprises : communication, organisation
- Bonne connaissance du pack office, notamment un niveau avancé en Excel
- Capacité à travailler des bases de données

- Pratique de l'anglais professionnel souhaitée
- Sens du service, leadership, rigueur, capacité à fédérer, esprit d'analyse et de synthèse.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser, au plus tard **Vendredi 05 Septembre 2025**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail [rh@cap-nc.nc](mailto:rh@cap-nc.nc) leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales.

*Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.*

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Directeur Général,



Guylain DE COUDENHOVE